Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR

Direction Secteur Développement Urbain
Libertés publiques et pouvoirs de police

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Ville de Givors

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°AR2026_560

OBJET : AUTORISATION DE TRAVAUX D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - MAGASIN NOZ

Le maire de Givors,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2020-09-30-003 du 30 septembre 2020 portant renouvellement de la sous-commission départementale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2020-09-30-002 du 30 septembre 2020 portant renouvellement de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,

Vu la demande d'autorisation de travaux n °AT 069 091 26 00017 déposée le 13 juillet 2026 par la société exploitante nommée « GIVORS » représentée par madame Rozenn Gautrais, et relative au magasin NOZ, sis rue la rue paix, zone commerciale les 2 Vallées 69700 Givors,

Considérant l'avis réputé tacite favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 8 septembre 2026,

Considérant l'avis favorable de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur en date du 25 août 2026,

ARRÊTE

Article 1er : La demande d'autorisation de travaux n° AT 069 091 26 00017 déposée le 13 juillet 2026 par la société exploitante nommée « GIVORS » représentée par madame Rozenn Gautrais, est autorisée pour des travaux d'aménagement dont la modification de la zone de vente et du système de désenfumage, du magasin NOZ classé de type M en 2ème catégorie, situé 19 rue de la paix, zone commerciale les 2 Vallées 69700 Givors.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR

Article 2 : Cette autorisation ne dispense pas les propriétaires et exploitants de leurs obligations vis-à-vis des dispositions des règlements de sécurité et d'accessibilité. L'étude du dossier par la sous-commission départementale de sécurité en date du 25 août 2026 n'appelle pas de remarque particulière et ne nécessite pas de visite de réception au titre de l'article R.143-38 du CCH.

Article 3 : Une fois les travaux réalisés, l'exploitant devra informer monsieur le Maire de l'achèvement des travaux. Le cas échéant, il fera établir les différents rapports de vérification et attestations prévus par des dispositions des règlements de sécurité et d'accessibilité.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du Rhône.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Cedex 03, ou déposé sur le site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Nota Bene : Un registre public d'accessibilité doit être ouvert, ou mis à jour, et mis à disposition du public : il contiendra une information complète sur les prestations fournies dans l'établissement, la liste des pièces administratives et techniques relatives à accessibilité aux personnes handicapées, la description des actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées. En savoir plus : https://www.rhone.gouv.fr/politiques-publiques/amenagement-du-territoire-urbanisme-construction-logement/accessibilité-des-Etablissements-Recevant-du-Public-ERP/Le-registre-public-d-accessibilité.

Nota Bene : Lorsque l'établissement sera conforme, il appartiendra à son responsable de l'attester, de façon à finaliser la procédure. Pour ce faire, il lui est conseillé d'avoir recours à l'outil en ligne : https://demarche-numerique.gouv.fr/commencer/attestation-accessibilite-cat1-4.

Le 28 septembre 2026,

Mohamed BOUDJELLABA,
Le Maire

Envoyé en Préfecture le :

Affiché ou notifié le :

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR

PRÉFET
DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

sous commission départementale d'accessibilité (SCDA)

dossiers dont l'avis de la SCDA est réputé favorable

à la date du mardi 08 septembre 2026

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
ALBIGNY SUR SAONE	AT 069 003 26 D 0019 PC 069 003 21 0 0019 M3	Coque vide "Equipement de quartier" - Plot A / 5 rue Richerand	Construction neuve. PC modificatif n° 3 : création d'une coque vide, destiné à l'aménagement futur d'un équipement de quartier, au rez-de-chaussée du Plot A (AVIS'AU K1X-NDP-6YX)
BRON	AT 069 029 26 0 0053	Boutique ONLY - CC Auchan Porte des Alpes / ZAC Champs du Pont	Création de volumes, travaux d'aménagement et fusion des cellules existantes 107 et 108 pour l'aménagement d'une boutique de l'enseigne "Only"
BRON	AT 069 029 26 0 0054	Centre Hospitalier Le Vinatier - Bâtiment 411 / 95 boulevard Pinel	Travaux d'aménagement de salles de formations et de réunions en R+2 (DD)
BRON	AT 069 029 26 0 0056	Hypermarché Auchan Saint Priest - zones code du travail / ZAC du Champs du Pont	Création de volumes, travaux d'aménagement et réaménagement de zones non ouvertes au public aux niveaux RDC et R+1 : réserves drive, locaux sociaux et création de deux monte-charges d'un centre commercial (DD) (ERP à cheval avec Saint Priest)
CALUIRE ET CUIRE	AT 069 034 26 0 0015	Fram - CC Aushopping Caluire / 10 chemin Jean Petit	Création de volumes, modification de la façade et travaux d'aménagement d'une agence de voyages dans le centre commercial de Caluire (DD)
CHAPONOST	AT 069 043 26 0 0005	Boulangerie / 16 rue René Chapard	Travaux d'aménagement d'une boulangerie

Affaire suivie par : Nathalie FOY et François PRIEUX
Service bâtiment et accessibilité / Unité accessibilité
Tél : 04 78 62 53 11 et 04 78 62 54 30
Courriel : ddt-sbda-access@rhone.gouv.fr
165, rue Garibaldi, CS 33 862, 69 401 Lyon cedex 03

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR

COMMUNE	No d'AUTORISATION	ETABLISSEMENT/ ADRESSE	DESCRIPTIF DU PROJET
CHASSIEU	AT 069 271 26 D 0028 PC 069 271 24 0 0028 M1	Eurexpo / avenue Louis Blériot	Extension d'un parc d'exposition (Avis'AU K87-1Y1-QD2)
CHATILLON D'AZERGUES	AT 069 050 26 0 0001	Barber studio / 49 route de l'Arbresle	Travaux d'aménagement d'un coiffeur et barbier (DD)
CONDRIEU	AT 069 064 26 0 0002	Banque populaire Auvergne Rhône-Alpes / 9 avenue de la Liberté	Création de volumes et travaux d'aménagement dans une banque. Aménagement d'un espace d'attente et d'accueil
CORBAS	AT 069 273 26 0 0012 PC 069 273 26 0 0016	EAJE L'Iles aux enfants / 61 avenue Corbetta	Travaux d'aménagement et régularisation installation de deux pergolas sur les aires de jeux des enfants (AVIS'AU OQQ-MG4-VWP)
CORBAS	AT 069 273 26 0 0015	Lot 2 Bâtiment A / 47B rue Centrale	Construction neuve, travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité et création de volumes dans des cabinets médicaux dans une coque vide (DD)
COURS	AT 069 066 26 0 0003	Collège François Brossette / 294 rue de la Croix Dumont	Création de volumes et création d'un vestiaire agents "hommes"
CRAPONNE	AT 069 069 26 0 0014	Etablissement de santé / 8 avenue Jean Bergeron	Création de volumes et travaux d'aménagement dans un établissement de santé
FEYZIN	AT 069 276 26 0 0005	Bâtiment "Le Cercle" / 9 allée des Marronniers	Réhabilitation de salles de réunion. Création d'un sanitaire adapté et d'une place de stationnement adaptée
FRANCHEVILLE	AT 069 089 26 0 0013	AQUACRATES / 42 grande rue	Travaux d'aménagement d'une laverie automatique
GENAS	AT 069 277 26 0 0014	Maison du Rhône de Genas / 1 chemin sous Dormont	Travaux d'aménagement d'un accueil social et de services sociaux
GENAS	AT 069 277 26 0 0015	Collège Jean d'Ormesson / 2 chemin sous Dormont	Travaux d'aménagement d'un collège
GENAY	AT 069 278 26 0 0005	Restaurant Mc Donald's / route de Trévoux	Travaux d'aménagement d'un restaurant Mc Donal'd
GIVORS	AT 069 091 26 0 0017	Noz / 19 rue de la Paix	Travaux d'aménagement et modification partielle de la surface de vente d'un commerce Noz
GIVORS	AT 069 091 26 D 0011 PC 069 091 24 0 0011 M1	Ecole maternelle publique Henri Wallon / 7 rue Henri Wallon	Construction neuve et réhabilitation au sein d'une école maternelle (AVIS'AU LMQ-MVM-0RQ) (modification de 2 issues de secours)
GREZIEU LA VARENNE	AT 069 094 26 0 0004	L'Atelier du Levain / 18 rue de la Chaudanne	Travaux d'aménagement d'un atelier de production plus petit magasin (DD)

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR

PRÉFET DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIVORS
TERRE D'HISTOIRE ET D'AVENIR

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

64

Sous-direction de la prévention et de l'organisation des secours
Groupement prévention des risques

PROCÈS-VERBAL de la S/CDS du 25/08/2026

destiné à
M. le Maire de GIVORS
Hôtel de Ville
Place Camille Vallin - BP 38
69701 GIVORS

Établissement	Dossier
ERP N° : E09100040-000 **Désignation :** NOZ Type : M - Catégorie : 2 Effectif : 868 **Commune :** GIVORS **Adresse :** 19 Rue de la Paix 69700 GIVORS **Exploitant :** M. OBODJI	**N° Rapport :** 2026-003594 **Dossier :** Autorisation de Travaux AT0690912600017 Aménagement intérieur d'un magasin **Préventionniste :** Capitaine ROBERT Raphaël **Demandeur :** M. le Maire de GIVORS Hôtel de Ville Place Camille Vallin - BP 38 69701 GIVORS CEDEX

A. DESCRIPTIF TECHNIQUE

NOS REF. : RR

- **Rapport de VO en date du 13/05/2026, SCDS du 21/05/2026, avis favorable.**

PRESENTATION SOMMAIRE

Existant

Le magasin « Noz » est un établissement situé dans la zone commerciale entre l'autoroute A47 et le Gier. L'accès des secours se fait par le 19 rue de la Paix.

Le bâtiment, en R+1, isolé réglementairement des tiers, comprend :

- Au RDC : surface de vente de 1627 m², réserve d'approche de 84 m², locaux sociaux.
- Au R+1 : surface de vente de 895 m², réserve d'approche de 44 m², bureaux.

Tél : 04 72 60 50 11
Courriel : scds@sdmis.fr
17 rue Rabelais – 69421 LYON CEDEX 03

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR

Le dossier transmis pour avis concerne des modifications de la zone de vente, l'ajout de 2 caisses de paiement et la régularisation de la modification du système de désenfumage.

Il est pris note que le désenfumage naturel de la surface de vente est conforme à l'IT 246.

CLASSEMENT ET EFFECTIF

L'effectif du public admissible, calculé selon l'article M2, est de :

- Public : 853 personnes.
- Personnel : 15 personnes

TOTAL : 868 personnes.

L'ERP est classé dans le 1er groupe, en type M de 2ème catégorie susceptible d'accueillir 868 personnes au maximum.

DOCUMENTS PRESENTES

- Bordereau d'envoi de la commune de Givors en date du 15/07/2026.
- Imprimé Cerfa de l'AT 069091/26/00017 daté du 13/07/2026.
- Notice de sécurité signée par le maitre d'ouvrage en 06/2026.
- Jeu de plans du 08/06/2026 réalisé par Arca architecture.

OBSERVATIONS

L'étude du dossier n'appelle pas de remarque particulière et ne nécessite pas de visite de réception au titre de l'article R143-38 du code de la construction et de l'habitation.

B. AVIS DE LA S/CDS du département du Rhône

Avis de la commission

Après présentation du rapport joint ci-dessus, la commission émet un avis favorable à l'autorisation de travaux (AT0690912600017).

Elle prend acte du nouvel effectif, à savoir 868 personnes.

Les prescriptions mentionnées au rapport ci-dessus devront être réalisées.

Ce procès-verbal sera notifié à l'exploitant par l'autorité compétente.

Lyon, le 25/08/2026

PROCÈS-VERBAL CERTIFIÉ CONFORME

Pour le Préfet,
Colonelle hors classe Laetitia DIDIER
Directrice départementale et métropolitaine adjointe
des services d'incendie et de secours

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 069-216900910-20260928-AR2026_560-AR